

8ème réunion du Comité de Pilotage du jumelage institutionnel entre le Ministère de l'Economie et des Finances et de la Réforme de l'Administration et Expertise France sur le "Renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la LOF" [2]



Le 8^{ème} comité de Pilotage (COFIL) du jumelage institutionnel « Renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la LOF », s'est tenu le 07 Avril 2020 en vidéoconférence sous la présidence des chefs de projet de l'Etat bénéficiaire M. Ahmed BERRADA, Adjoint au Directeur du Budget et de l'Etat Membre Partenaire M. Patrick DELAGE. Y étaient également présents :

Mme Leila MAJLAL, homologue du CRJ et Cheffe du service de la formation dans le domaine de la réforme Budgétaire à la Direction du Budget ;

Mme Virginie MA-DUPONT, Conseillère Résidente du Jumelage (CRJ);

M. Francis LEMOINE, représentant de la délégation de l'Union Européenne au Maroc ;

M. Antoine SAINTRAIT, Premier conseiller, service européen pour l'action extérieure, délégation de l'Union Européenne au Maroc ;

Mme Alisa ROZANOVADirectrice adjointe Département Gouvernance économique et financière à Expertise France ;

M. Othmane MOUSLIM, représentant de la cellule CAP- RSA, de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures en tant que représentant de l'autorité contractante.

Après un rappel des résolutions du 7^{ème} COPIL tenu le 27 Janvier 2020, ont été présentées les actions réalisées durant le premier trimestre de l'année 2020 et qui ont porté sur l'organisation des 3 dernières sessions de formation sur le module « Amélioration du Dispositif de la Performance » au profit de 63 bénéficiaires et de la 5^{ème} session de «formation de formateurs niveau perfectionnement » au profit de 15 bénéficiaires ainsi que l'organisation d'un atelier de co-construction du module « Contrôle de Gestion » et d'une mission d'expertise sur la formation à distance (FAD).

Par la suite, le bilan financier a été présenté. A ce jour, le taux de consommation des crédits s'élève à 64,34% du budget global dédié à ce jumelage.

Enfin, les participants ont discuté de différents scénarii relatifs à la gestion des formations LOF sur le court terme, à savoir la mise en place de formations à tester en vidéoconférence et l'ajournement des formations jusqu'à ce que les conditions sanitaires le permettent.

De même, une proposition de prolongation du jumelage de 5 mois a été envisagée en raison de la pandémie du Covid 19 et son impact sur le déroulement des activités de jumelage restantes notamment les actions de formation.



Source URL: <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/8eme-reunion-du-comite-de-pilotage-du-jumelage-institutionnel-entre-le-ministere-de>

Liens

[1] <http://lof.finances.gov.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/8eme-reunion-du-comite-de-pilotage-du-jumelage-institutionnel-entre-le-ministere-de>